
NORME INTERNATIONALE 3004/I

INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION • МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ • ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

Réipients métalliques étanches pour denrées alimentaires et boissons — Partie I : Boîtes à conserves alimentaires, rondes, serties/pour usage général _{Ly}

*Hermetically sealed metal containers for food and drinks —
Part I : Round open-top general purpose food cans*

Deuxième édition — 1979-02-01
Corrigée et réimprimée — 1979-03-01

CDU 621.798.1 : 672.46

Réf. n° : ISO 3004/I-1979 (F)

Descripteurs : boîte de conserve, emballage métallique, conserve alimentaire, dimension, contenance, tolérance de dimension.

Prix basé sur 2 pages

AVANT-PROPOS

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique correspondant. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO, participent également aux travaux.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes internationales par le Conseil de l'ISO.

La Norme internationale ISO 3004/1 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 52, *Réceptifs métalliques*, et a été soumise aux comités membres en janvier 1978.

Les comités membres des pays suivants l'ont approuvée :

Afrique du Sud, Rép. d'	Inde	Suède
Allemagne, R. F.	Israël	Suisse
Australie	Italie	Tchécoslovaquie
Autriche	Mexique	Turquie
Belgique	Nouvelle-Zélande	U.S.A.
Danemark	Pays-Bas	Yougoslavie
Finlande	Roumanie	
France	Royaume-Uni	

Les comités membres des pays suivants l'ont désapprouvée pour des raisons techniques :

Canada
Pologne

L'ISO 3004/1 annule et remplace l'ISO 3004-1974.

Réipients métalliques étanches pour denrées alimentaires et boissons —

Partie I : Boîtes à conserves alimentaires, rondes, serties pour usage général

— Intro
... et correct?

0 INTRODUCTION

Répartition des réipients métalliques étanches pour denrées alimentaires et boissons :

- Partie I : Boîtes à conserves alimentaires, rondes, serties, pour usage général.
- Partie II : Boîtes à conserves alimentaires pour viandes et produits contenant de la viande destinés à l'alimentation humaine.
- Partie III : Boîtes pour boissons.
- Partie IV : Boîtes pour huiles alimentaires.
- Partie V : Boîtes à conserves alimentaires pour poissons et autres produits de la pêche.

NOTE — Les boîtes groupées dans les parties II à V seront définies dans les documents respectifs.

1 OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION

La présente Norme internationale spécifie une gamme recommandée de capacités et de diamètres correspondants (conformément à l'ISO 1361) pour les boîtes à conserves alimentaires rondes, serties pour usage général, à l'exception

des boîtes venthole et des boîtes à décollage. Le terme «boîte à conserves alimentaires pour usage général» exclut, outre les boîtes pour viandes, boissons, huiles et poissons (qui font l'objet des parties II, III, IV et V de la présente Norme internationale), les boîtes destinées au lait, aux poissons et autres produits de la pêche, qui font l'objet d'une Norme internationale particulière.

Les boîtes destinées aux aliments pour animaux domestiques sont couvertes par la présente Norme internationale.

Dans la présente Norme internationale, toutes les mesures de boîtes sont indiquées conformément aux prescriptions de l'ISO 90.

2 RÉFÉRENCES

ISO 90, *Réipients métalliques étanches pour denrées alimentaires et boissons — Spécifications.*

ISO 1361, *Réipients métalliques étanches pour denrées alimentaires et boissons — Diamètres intérieurs des boîtes rondes.*

3 CAPACITÉS ET DIAMÈTRES

Voir le tableau à la page 2.

TABLEAU – Capacités et diamètres des boîtes à conserves alimentaires pour usage général

Capacité nominale ml	Limites inférieure et supérieure pour la capacité (calculées en fonction de l'erreur maximale tolérée donnée dans l'ISO 90) ml	Diamètre nominal ¹⁾ mm	Capacité nominale ml	Limites inférieure et supérieure pour la capacité (calculées en fonction de l'erreur maximale tolérée donnée dans l'ISO 90) ml	Diamètre nominal ¹⁾ mm
53 71	50 – 56 67 – 75	52	446	435 – 457	65 73 ⁴⁾ 83 ²⁾
106	102 – 110	52 63	475	463 – 487	99
125	120 – 130	73	492	480 – 504	73 78
142	136 – 148	52	580	567 – 593	73 83
156	150 – 162	65	684	670 – 698	105
170 198	164 – 176 192 – 204	52	720	706 – 734	99
212	206 – 218	52 63 73 ⁴⁾	850	833 – 867	99 127
228	221 – 235	73 ⁴⁾	1 062	1 042 – 1 082	99 105 153
236	229 – 243	65	1 455	1 433 – 1 477	99 105
247 ²⁾	240 – 254	83	1 700	1 674 – 1 726	99 127 153
283	275 – 291	83	2 650	2 620 – 2 680	153
314	306 – 322	65 99	3 100	3 069 – 3 131	153
340	331 – 349	52 65	4 250	4 207 – 4 293	153
390	380 – 400	65	10 200	10 098 – 10 302	230
403	393 – 413	73			
425	414 – 436	73 ⁴⁾ 83 ³⁾ 99			

1) Se reporter à l'ISO 1361, tableau 1, pour connaître le diamètre intérieur du corps correspondant.

2) Cette boîte ne doit être utilisée que pour les ananas.

3) Ne pas utiliser cette boîte pour les ananas.

4) On poursuivra l'examen des dimensions de boîtes indiquées ci-après où, dans chaque cas, les paires de dimensions sont très proches les unes des autres :

212 ml sur diamètre 73 mm

228 ml sur diamètre 73 mm

425 ml sur diamètre 73 mm

446 ml sur diamètre 73 mm



Publié 1981-04-15

INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION • МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ • ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

Récipients métalliques étanches pour denrées alimentaires et boissons —

Partie 1 : Boîtes à conserves alimentaires, rondes, serties pour usage général

AMENDEMENT 1

L'Amendement 1 à la Norme internationale ISO 3004/1-1979 a été élaboré par le comité technique ISO/TC 52, *Récipients métalliques légers*, et a été soumis aux comités membres en mars 1980.

Les comités membres des pays suivants l'ont approuvé :

Afrique du Sud, Rép. d'	Espagne	Pologne
Allemagne, R. F.	Égypte, Rép. arabe d'	Roumanie
Australie	France	Suède
Belgique	Inde	Tchécoslovaquie
Canada	Italie	USA
Corée, Rép. de	Norvège	Yougoslavie
Danemark	Pays-Bas	

Le comité membre du pays suivant l'a désapprouvé pour des raisons techniques :

Royaume-Uni

Page 2

Ajouter les formats suivants dans le tableau «Capacités et diamètres des boîtes à conserves alimentaires pour usage général» :

Capacité nominale ml	Limites inférieure et supérieure pour la capacité (calculées en fonction de l'erreur maximale tolérée donnée dans l'ISO 90)	Diamètre nominal mm
	ml	
125	120 — 130	65
212	206 — 218	83 ⁵⁾
636	623 — 649	99 ⁵⁾
684	670 — 698	83
720	706 — 734	83 ⁵⁾
1 275	1 255 — 1 295	99 ⁵⁾

5) Cette boîte ne doit être utilisée que pour les aliments pour animaux familiers.

CDU 621.798.1 : 672.46

Réf. n° : ISO 3004/1-1979/A1-1981 (F)

Descripteurs : boîte de conserve, emballage métallique, conserve alimentaire, dimension, contenance, tolérance de dimension.

© Organisation internationale de normalisation, 1981 •

Imprimé en Suisse

Prix basé sur 1 page